Puis, le rapport signale et indique plusieurs des causes de ce malaise, qui certainement toutes ensemble y contribuent beaucoup, enlèvent à la profession son importance, et sont autant d'empiétements sur le rôle qu'elle est appelée à remplir dans la société.

Le rapport s'est arrêté à cette indication, mais il aurait dû ajouter une autre cause qui, à elle seule, est comparativement plus nuisible que toates les autres réunies.

Je veux parler de cette course déloyale à la clientèle, qui ravale la profession et la fait mépriser du public, toujours empressé de l'exploiter.

N'est-elle pas en désaccord parfait des devoirs moraux de respect, de bienveillance et d'égards professionnels réciproques que se doivent les notaires?

Certainement que oui.

Pourquoi, cependant, un si grand nombre ont si peu souci de ces devoirs, qui honorent ceux qui les accomplissent, et, par contre, déshoncrent ceux qui les méprisent, au détriment de leurs confrères réellement au niveau de la dignité de leur profession, et qui voudraient qu'elle pût procurer à ses membres une existence telle qu'elle leur fit occuper un rang distingué dans la société, rang en rapport avec ses délicates et importantes fonctions?

Le Répertoire de Jurisprudence du Notariat, t. 6, p. 410, au mot notaire, sec. 17, intitulée: "Devoirs moraux des notaires entre eux," énumère plusieurs de ces devoirs, malheureusement trop ignorés de nos jours.

Voici ce qu'on y lit:

"504. Ces devoirs sont en général du nombre de ceux que l'on sent mieux qu'on ne les exprime. Ils doivent être tels que le suppose l'exercice des fonctions dont l'honneur, la délicatesse et le désintéressement sont les principaux caractères." Les italiques sont de moi.

"505 Une louable émulation, le désir de se rendre aussi digne que son confrère de la confiance publique, des égards d'une bienveillance réciproque, voilà les sentiments qui doivent animer les notaires; et il ne peut exister ailleurs une satisfaction plus douce."

"506. Loin qu'il doive exister entre les notaires aucune espèce de rivalité, tous doivent s'aider avec empressement dans l'exercice de leurs fonctions. "La confraternité, portent les statuts de Gray, art.